

*Commission Féminine des Guerres
14-18/39-45
des AMIS DU VIEUX CALAIS*

**« LE FILM DES VIES DES FEMMES DE
CALAIS ET DES ALENTOURS »**

Dossier du mois : Julienne et Jeanne DECKMYN

**« DES PASSEES SOUS SILENCE APRES
LA GUERRE, BIEN QUE... »**



En 1940, Julienne et sa fille Jeanne Deckmyn, prennent un commerce à Calonne-Ricouart, pendant que leur mari et père, Henri Deckmyn, marchois, travaille à la mine, dans la région de Béthunes.

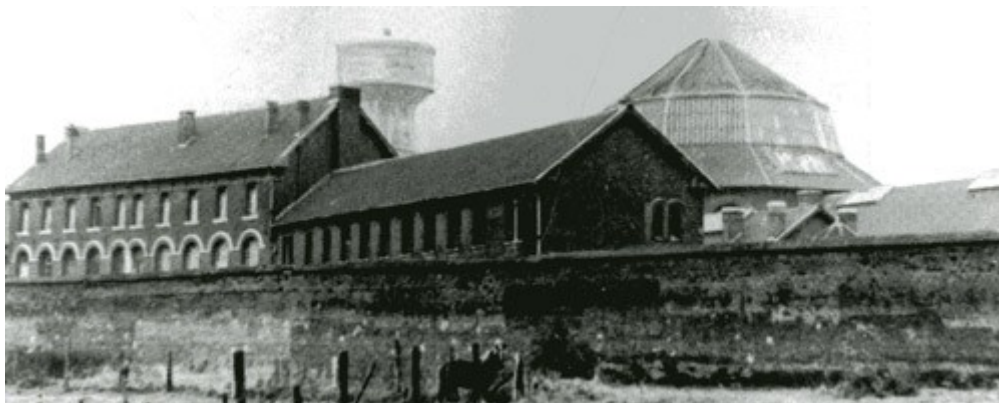


Mines de Marles

Sur dénonciation qu' « Elles cachaiient, avec leur époux et père M. Deckmyn, 38 ans (né le 25/09/1902 à Marck) un écossais « Robert »,» déjà employé par les anciens propriétaires, elles sont arrêtées par les Feldgendarm.

Le 16 septembre 1940, Mlle Jeanne Deckmyn, 19 ans (née le 13/3/1921 à Oignies, épouse Scat puis Cafenne), est condamnée à 3 mois de prison à Loos.

Mme Julienne Deckmyn, 37 ans, (née Poutrain, le 2/8/1903 à Oignies) est arrêtée lors d'une visite à son époux. (Elle n'a pas eu le temps d'aller rendre visite à sa fille emprisonnée du côté des femmes.)



Prison de Loos

A Loos, « elles ne se côtoient que dans la cour et le dimanche à la messe ». « Une fois par mois elles ont le droit d'écrire. Si la nourriture est insuffisante, et la discipline stricte, elles n'étaient pas battues »

Le 13 janvier 1941, Julienne, Jeanne et Henri, comparaissent devant un tribunal militaire allemand à Arras.

Julienne et Jeanne sa fille, sont condamnées à **trois ans de prison en Allemagne, aux travaux forcés**, leur époux et père, « **Henri**, après avoir eu droit à un avocat allemand, et bénéficié d'une bonne plaidoirie, à **18 mois de prison**».

Ils partent tous trois, le 19 janvier 1941, pour l'Allemagne en camion avec cinq autres déportés, jusqu'à Aix-la-Chapelle devenu « *centre de triage* ».

Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance	Lieu de naissance	Nationalité	Date de déportation	Parcours complet	Situation	Date de libération ou de décès	Lieu de libération ou de décès	Observations
CLEMENZ	René	M	02.09.1920	Freyming (57)	F	19.01.1941	Aac,Rh	L	27.12.1941	Rheinbach	Déporté une deuxième fois (II.13.)
DECKMYN	Henri	M	25.09.1902	Marck (62)	F	19.01.1941	Aac,Rh	L	23.12.1941	Rheinbach	—
DECKMYN / POUTRAIN	Julienne	F	02.08.1903	Oignies (62)	F	19.01.1941	Aac,Aic	L	24.01.1944	Aichach	—
FREMON	Julien	M	31.10.1919	Grenay (62)	F	19.01.1941	Aac,Kö,Kob,Ulm	L	05.10.1941	Ulm	—
HERFAUT / VANDENBROECK	Maria	F	27/10/1896	Liévin (62)	F	19.01.1941	Aac,Kö,Aic,An	L	10.12.1942	Anrath	—
OUSSAD	Abdelkader	M	??/02/1921	Oran (ALG)	F	19.01.1941	Aac,Kob	NC	?	?	—
PART / LAVARDE	Elise	F	27/07/1899	Pernes-en-Artois (62)	F	19.01.1941	Aac,Kö	L	17.09.1941	Köln	—
SCAT / DECKMYN	Jeanne	F	13.03.1921	Oignies (62)	F	19.01.1941	Aac,Kö,An	L	13.10.1943	Anrath	—

Julienne pour le camp d'Aichach, situé dans la région de Munich,



Jeanne pour le camp d'Anrath, situé dans la Ruhr.



« Elles subissent toutes les épreuves avec un rare courage ».

Henri part pour le camp de Rheinbach,



Le 23 décembre 1941, Henri Deckmin est informé que le recours en grâce qu'il a signé à Arras est accepté et qu'il est libéré avec trois mois d'avance. Il rentre juste pour Noël en utilisant un train de travailleurs français et belges.

Jeanne, la jeune fille est libérée le 13 octobre 1943, car emprisonnée plus tôt que sa mère.

Julienne, sort de prison le 24 janvier 1944 (3 mois après sa fille).

Après des années de séparation et de souffrances, c'est seulement à cette date de janvier 44 que la famille se retrouve à Marck, saine et sauve.

Après-guerre, les parents n'ont eu aucune décoration, ni pension etc., « *même pas le plus petit bout de ruban* ». « *Ils n'ont jamais rien demandé* ».

Aucun hommage public ne leur a été fait à ce jour, même pas en 1972 lors de leurs Noces d'Or.



Henri et Julienne

M. Robert Chaussois, dit dans son livre « *Calais Zone Interdite - Juin 40 - Août 41* » faisant suite à son interview auprès d'eux que « **dans la voix d'Henri Deckmyn, il a quand même ressenti une pointe d'amertume** ».

Nous poursuivons nos recherches, afin que le souvenir de ces deux femmes et homme ne demeure pas dans l'oubli.

Peut-être qu'un jour, un honneur leur sera fait, en signe de reconnaissance française et écossaise, en **DEVOIR DE MEMOIRE** et pour le **PLUS JAMAIS ÇA**.

Antoinette Boulanger
Responsable Commission Féminine des Guerres 14-18/39-45
des Amis du Vieux Calais
Janvier 2010